

Je viens de prononcer le mot de dichotomie, pour indiquer le partage de certaines sommes d'argent entre le pharmacien et le médecin. On réserve généralement ce mot pour indiquer le partage d'honoraires entre médecins à l'insu du client. C'est un mot nouveau tiré du grec, comme il convenait pour une appellation scientifique, qui, si je ne me trompe doit exprimer une chose très ancienne. Voici comment la chose se passe généralement. Un chirurgien, par exemple opère un client dont il reçoit comme honoraire la somme de 125 piastres, il remet sans en souffler mot à personne, à titre de cadeau, et pour s'attirer des faveurs futures, au médecin qui lui a conduit ce malade une somme quelconque, disons 25 piastres. Ceci est un exemple de la dichotomie pure, sans garniture, sans détour. C'est un vol qualifié que fait ce chirurgien. S'il ne garde que cent dollars pour lui c'est qu'il estime que ses honoraires doivent s'élever à ce montant. Ce qu'il demande en plus il l'extorque, il le vole. C'est un peu cru de dire les choses ainsi, mais, pour citer Voltaire "J'appelle un chat, un chat, et Rollin un fripon".

Et certains médecins, dans des lettres adressées aux confrères d'une région annoncent qu'ils feront une remise de tant à tout médecin qui leur conduira des malades. Et certains médecins exigent ou veulent exiger des chirurgiens qui opèrent leurs malades une remise sur les honoraires.

Abstenez-vous, messieurs, de cette pratique. Mais cette dichotomie claire et précise n'est pas la plus fréquente. Elle est trop éhontée, trop flagrante. Elle expose trop ceux qui s'y livrent à être découverts, à être pris, et vous savez, je l'ai déjà dit, je crois, la règle de morale aujourd'hui, la seule, "c'est de ne pas se faire prendre".

On y met donc des formes, on s'entoure de précautions. On trouve des prétextes à des activités inutiles qu'il faut payer, on complique les situations et on entraîne le client à des dépenses injustifiables dont les profits deviennent le cadeau au médecin trai-